

Collectif des associations citoyennes – AG du 18 mars 2016

Rapport financier 2015

Un effort conséquent a été fait cette année encore pour trouver des financements qui permettent de développer les actions du CAC.

Ressources

Avec une augmentation de 30.000 € entre 2014 et 2015 qui porte le montant des ressources financières à 128.647 €, les orientations budgétaires de 2015 ont été respectées.

En 2015, la composition des ressources a été la suivante :

- subventions publiques : 37.350 €
- fondations : 63.000 €
- cotisations : 19.868 €
- produit des ventes et de la formation : 8.069 €

Nos actions continuent de trouver un écho positif auprès des fondations soucieuses du bien commun : Monde solidaire, un monde par tous et fondation de France.

Le nombre d'adhérents augmente régulièrement et avec lui notre relative capacité d'autofinancement qui est passée de 17.000€ en 2014 à 28.000 € en 2015.

Valorisation du bénévolat à 100.000 € : nous maintenons notre principe de faire figurer un montant symbolique qui est loin de représenter la valeur des apports réels des bénévoles.

Dépenses

Nos dépenses ont été de 98.758 € dont 60.000€ correspondant aux frais de personnel, auxquels il convient d'ajouter 10.000 € de mise à disposition pendant 3 mois d'un salarié (Isabelle L.) de l'association Conceptu'elle. On peut donc considérer une augmentation équivalente des charges de personnel qui sont donc d'environ 70.000 €, ce qui correspond au projet initial d'embaucher un second coordonnateur, compte tenu de l'augmentation de la charge de travail liée à la coordination et des attentes fortes des associations vis-à-vis du CAC.

Résultat dégagé par la gestion de 2015

Nous dégageons cette année un excédent net de 29.890 euros.

Affectation de l'excédent

Nous proposons d'affecter cet excédent aux fonds propres de l'association.

Nos perspectives pour 2016

Notre recherche intensifiée de subventions cette année nous a ouvert des perspectives pour 2016. En particulier, nous avons signé avec la Région une convention pluriannuelle (emploi tremplin) qui nous aidera dans la création du second poste de coordination en nous apportant une subvention annuelle de 15.000 € pendant trois ans. Nous avons également obtenu une subvention de 17.000 € de la FRDVA.

C'est ce qui nous permet de présenter à l'assemblée générale un budget prévisionnel à hauteur de 197.590 € pour 2016.

La trésorière,